



RÉOUVERTURE DE LA CARRIÈRE DU TAHUN

Sources de vie en voie de disparition Eaux secours !

L'eau est une ressource vitale et de nombreux projets sur notre territoire viennent la mettre à mal. Des collectifs se sont mis en place pour investiguer les risques avec des experts, hydrogéologues, hydrobiologistes, toxicologues, médecins, afin d'informer la population et d'alerter les pouvoirs publics. Cette présente lettre est partagée avec le *Collectif Sans Pesticides* de Massérac qui relève les menaces qui s'infiltrent dans l'eau de nos robinets.

Gaspillage et pollution de l'eau au Tahun

L'exploitation de la roche au Tahun se fera au prix fort : celui de la perte d'une ressource commune vitale au profit d'une entreprise privée. Comment fermer les yeux devant un tel gaspillage d'eau ? L'exemple de l'ancienne carrière de Kerroux nous montre qu'une orientation responsable et pérenne a été décidée par les élus afin que le lac devienne une réserve d'eau potable en prévision des sécheresses à venir.

Au Tahun, aucune vision durable et écologique n'est envisagée, mais plutôt le sacrifice de la ressource en eau et la dégradation du milieu. L'exploitation de la carrière nécessite le vidage du lac (100 000 m³, soit 30 piscines olympiques !). Ce lac est alimenté par les eaux de ruissellement et les eaux souterraines (*aquifères*). Pour permettre l'exploitation de la roche, le pompage est permanent. Le volume annuel d'eau rejetée correspond à plus du double du volume du lac actuel !

D'une qualité d'eau potabilisable, le carrière va rejeter au fossé une eau potentiellement毒ique comme le précise la DRIRE* qui met en évidence que : "les eaux pluviales ou les eaux souterraines sur certaines roches mises à nue par l'activité d'extraction entraîne une hausse importante de l'acidité des eaux de rejets. Pour y remédier, les traitements utilisés sont malheureusement susceptibles dans ce milieu si acide de relarguer les métaux lourds que les roches contiennent". Une menace de plus pour le Don.



La réserve d'eau du lac du Tahun, pourtant déclarée potabilisable, est en cours de disparition. Une vision court-termiste et une aberration écologique.



La réserve d'eau du lac de l'ancienne carrière de Kerroux (Finistère) est judicieusement préservée pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération quimpéroise.

* Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

Les multiples sources et zones humides menacées

(dans un périmètre de 400 m autour de la carrière)



Retenue collinaire

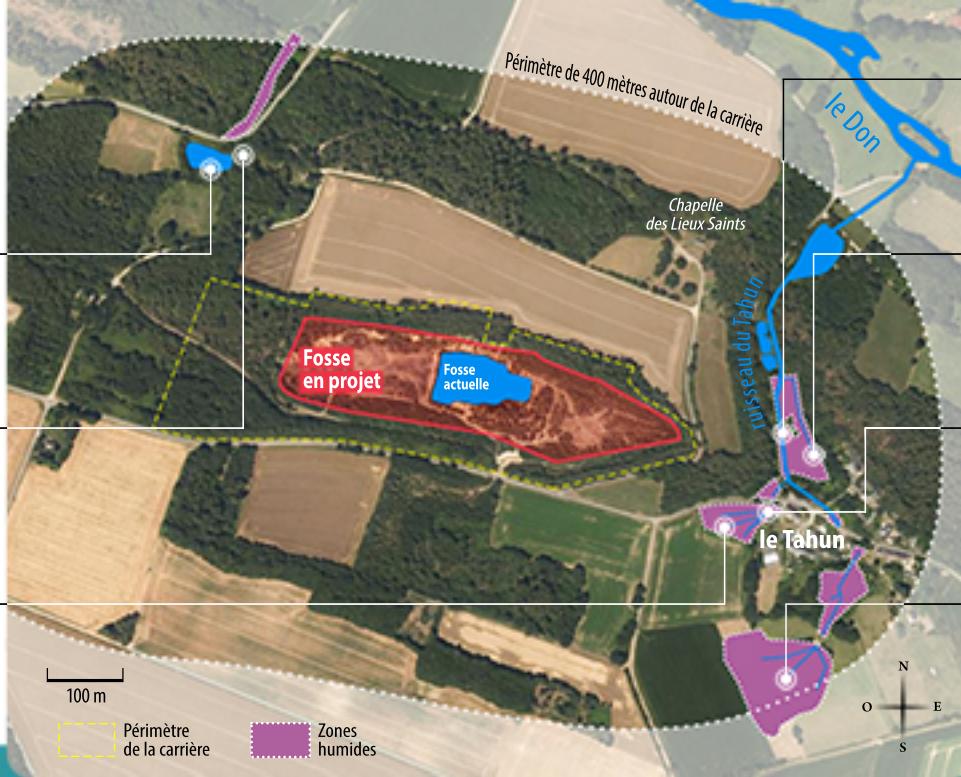
Cet étang de 2 000 m² est continuellement alimenté par le ruissellement des eaux de pluie et par une ou plusieurs sources provenant du coteau.

Source dite "intarissable"

De mémoire d'hommes, cette source ne s'est jamais tarie, même lors de la grande sécheresse de 1921 où les paysans venaient de toute la région abreuver leurs bétails.

Source en zone humide

En contre-bas de la D125, au milieu d'une saulaie marécageuse, serpentent 3 ruisseaux permanents qui s'écoulent dans le ruisseau du Tabun.



Source Saint Méen

Très ancienne source, cette fontaine a désaltéré de nombreux passants et pèlerins de Sainte Anne et de Saint Jacques de Compostelle depuis des siècles.

Lavoir (bas du Tabun)

Cet ancien lavoir situé en zone humide et boisée, en contrebas des habitations, est alimenté par une source sur le versant opposé au versant de la carrière.

Lavoir (haut du Tabun)

Sur une parcelle privée, cet ancien lavoir en palis de schiste est recouvert par la végétation et est alimenté par une résurgence à proximité de son bassin.

Source en zone humide

Dans une forêt de bouleaux, conifères et saules cendrés, 3 ruisseaux s'écoulent parmi des zones tourbeuses et convergent pour alimenter le ruisseau du Tabun.



L'étude d'impact réalisée par le carriére ne mentionne aucune des 7 sources répertoriées ci-dessus, ni les zones humides !

Le nouvel inventaire communal des zones humides a été validé par la commune de Guémené-Penfao en automne 2024. Ce travail a permis de mettre en lumière l'extrême richesse en haut du secteur du Tabun. Ainsi **2,6 hectares de milieux humides** ont été révélés dans la proximité immédiate de la carrière. Ces zones protégées par une loi nationale sont indispensables au bon fonctionnement de l'environnement naturel. Elles assurent la régulation hydraulique (diminution du risque de crues), elles améliorent la qualité des eaux et sont le refuge d'une grande diversité d'espèces animales et végétales. Elles sont clairement menacées par l'exploitation de la roche et l'enfouissement de déchets du BTP.

Risques d'assèchements

Hormis ces organismes d'Etat qui mettent en exergue le risque des pollutions des eaux, les scientifiques venus sur le terrain sont inquiets que l'on puisse transférer ce lac, une telle masse d'eau, dans un fossé ! Il y aura une différence de nature entre les eaux rejetées et les eaux en aval. L'augmentation du débit d'eau pourrait provoquer une instabilité des milieux. L'approfondissement de la fosse à l'altitude de +20 m NGF crée un point bas qui risque de drainer et d'assécher les sources, puits et zones humides situés entre 10 et 20 m plus haut. L'œuvre de Pagnol, Manon des Sources, jouée depuis 2 ans sur le site, évoque une bêtise similaire : condamner les sources et s'accaparer la ressource en eau.

Des solutions existent et notre association y travaille pour les faire connaître. **Il faut impérativement augmenter le recyclage des déchets inertes du BTP.** Cela permettra de ne plus les stocker dans des lieux si sensibles à la pollution. Leur réutilisation évitera ces extractions de ressources naturelles, préservant ainsi notre bien commun : les aquifères.

Le Tahan, futur site pollué ?

Au Tahan, un véritable château d'eau naturel va être gaspillé pendant 15 ans. Puis, la réserve d'eau se reformera et entraînera un risque majeur de pollution diffuse suite à l'entreposage de déchets du BTP, sans aucune possibilité de récupération des eaux souillées. Le Don, à 500 mètres en contrebas, est menacé ainsi que les sources avoisinantes, les puits des particuliers des hameaux du Tahan et des Rivières, ainsi que les zones humides.

En effet, ces déchets baigneront en continu dans l'eau et leur dégradation entraînera de forts risques de diffusions toxiques : par les composants intrinsèques aux bétons, par les composants qu'ils enserrent (peintures, isolants, colles, Pfas...), mais aussi par les matériaux qui peuvent passer au travers des contrôles (amiante, ferrailles, plastique...). L'exploitant sera le seul à décider des déchets qu'il enfouira, sans aucune vérification par un organisme indépendant. Ces pollutions, qui s'infiltreront dans les roches fissurées, contamineront toute la vallée du Don et **seront irréversibles**.

Le BRGM* avertit également :

"Le stockage des déchets, même considérés comme inertes, pose problème lorsqu'il est réalisé directement dans un système aquifère. En effet, la notion de déchets inertes est valable uniquement pour un stockage sur ou dans la terre, sans contact direct avec l'eau. Ce caractère stable n'est plus démontré lorsque ces matériaux sont immergés durablement dans des eaux souterraines. L'autre point sensible réside dans le fait que ces eaux sont en connexion hydraulique forte avec l'aquifère ou la masse d'eau souterraine environnante. Toute substance toxique ou dangereuse mobile relarguée par un déchet sera donc amenée à migrer le long des lignes de courants souterrains."

* Bureau de Recherches Géologiques et Minières



Le *Collectif Sans Pesticides* (CSP) de Massérac est engagé depuis plusieurs années à défendre la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions récurrentes, pesticides et nitrates en premier lieu.

En 2017, les habitants des huit communes approvisionnés par les forages de Massérac recevaient l'information du dépassement des seuils de potabilité pour certaines molécules chimiques retrouvées dans l'eau. Ces molécules et leurs métabolites, issus de leur dégradation progressive, se retrouvent en quantité de plus en plus importante et inquiétante dans l'eau que nous buvons, dans les aliments que nous ingérons et dans l'air que nous respirons. Un des forages de Massérac ne peut plus être utilisé normalement aujourd'hui à cause de ces pesticides issus, pour la très grande majorité, des traitements chimiques utilisés en agriculture.

Nul ne peut aujourd'hui contester la dangerosité des pesticides sur la santé humaine. Les présomptions fortes d'hier sont aujourd'hui confirmées. L'exposition des agriculteurs et des riverains à ces produits a pour conséquence des pathologies graves : myélome multiple, cancers de la prostate, de la vessie, du rein,

troubles cognitifs, maladies neurodégénératives comme Parkinson et Alzheimer, troubles anxiodépressifs...

Les distributeurs d'eau, longtemps dans le déni de la gravité de la situation, ont pris conscience de l'étendue du problème. Mickael Derangeon, vice-président d'Atlantic'eau, déclarait récemment dans le magazine du département de Loire-Atlantique : *"Quand on analyse notre eau, on y trouve des centaines de molécules polluantes. Sans compter toutes celles que nous ne recherchons pas. Nous sommes aveugles sur la réalité de la qualité de l'eau"*. A Massérac, il a fallu construire une nouvelle usine d'eau, en fonctionnement depuis décembre dernier. Les coûts de traitements vont être multipliés dans les prochaines années alors que les politiques préventives nécessaires ont du mal à émerger. Ces coûts exponentiels des traitements de l'eau sont supportés par les seuls habitants et non pas par les responsables de la production et de la distribution de ces pesticides qui affectent nos ressources, très loin donc du principe pollueur-payeur inscrit dans le code de l'environnement. A Massérac, il a été proposé plus de trois millions d'euros pour que les agriculteurs cessent d'épandre des pesticides sur des périmètres de protection déjà insuffisants.

Pour les services de l'Etat, comble du cynisme, la solution trouvée au problème de l'augmentation des taux de pesticides dans l'eau de consommation humaine est le relèvement des seuils de potabilité et la création de catégories de molécules, certaines pertinentes et d'autres non-pertinentes.

Contacts du CSP : collectif.pesticides.masserac@gmail.com

Adhésion : <https://www.helloasso.com/associations/collectif-sans-pesticides/adhesions/adhesion-2025>

Le *Collectif Carrière Tahun* est un rassemblement de personnes qui aiment et défendent le site naturel de l'ancienne carrière du Tahun situé à Guéméné-Penfao en Loire-Atlantique, opposées à ce chantier écocide d'une envergure démesurée.



LE COLLECTIF EST UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF
TOUTES FORMES D'AIDE OU DE SOUTIEN FINANCIER
SONT LES BIENVENUES !

Pour nous écrire : collectif.carriere.tahun@mailo.com

Être informé(e) et laisser vos commentaires >>>



Après lecture, transmettez cette lettre à une autre personne !